

## Formation

### Développer un parc de logement pour les jeunes en diffus

#### Objectifs de la formation :

- Connaître les prérequis au développement d'un parc de logement en gestion locative pour les jeunes (juridiques, techniques, financiers...)
- Connaître les différents statuts ou formes que peut prendre la gestion locative
- Définir le public cible des différentes formes de solutions logement que peut proposer un CLLAJ
- Identifier les financements et partenaires de la gestion locative
- Définir une stratégie de prospection et organiser les moyens humains et logistiques soutenant le développement d'une offre locative

**Nature de l'action de formation :** action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

#### Cible :

Direction, coordination, responsable de service ou chargé de projet d'un CLLAJ ou Service logement jeunes souhaitant développer une offre de logement en gestion locative à destination des jeunes.

**Prérequis :** néant

#### Modalités :

**Durée :** 7 heures, soit 1 journée de 7 heures

**Lieux :** Paris, Lyon ou autre – à définir pour un groupe constitué (intra)

**Formateur :** Charlène LEMARIE, chargée de projets à l'UNCLLAJ

Urbaniste de formation et détentrice d'un Master en Économie Sociale et Solidaire. En poste depuis Février 2019 au sein de l'UNCLLAJ, elle est d'abord en charge de la communication et de l'événementiel, autour de la Semaine du Logement des Jeunes, puis à partir de fin 2020, elle pilote le projet « Allo G » proposant aux CLLAJ une expérimentation pour repenser les métiers CLLAJ à travers le numérique, qui a abouti en 2022 au lancement de la plateforme Projet'Toit. Elle a également travaillé sur la question de la mobilisation de logement pour les jeunes, notamment dans le cadre d'un projet mené avec le soutien de la Fondation de France avec 4 CLLAJ de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche Comté, mais aussi plus globalement sur l'outillage et la professionnalisation des CLLAJ sur cette thématique, en lien avec la FAPIL AURA (Fédération des acteurs de l'insertion par le logement). Elle a ainsi animé plusieurs temps de professionnalisation, elle a suivi une formation avec l'ADIL sur la question des contrats de sous-location et s'est formée en mars 2022 aux techniques d'animation de groupe de travail et de formation.

## Formation

### Développer un parc de logement pour les jeunes

#### Programme

**Introduction** : Pourquoi développer une offre de logement pour les jeunes ?

#### I. Les préalables au développement d'un parc de logement :

1. Agrément Gestion Locative Sociale
2. Moyens dédiés (humains, financiers, techniques...)

#### II. Différents dispositifs pour gérer des logements à destination de différents publics jeunes

1. Sous locations « classique »
2. Conventionnements ANAH avec ou sans travaux - LOC'Avantages
3. IML / Solibail
4. Mandat de gestion
5. ALT

#### III. Financements et sécurisation

1. Les dispositifs de l'Etat
2. Les financements locaux

#### IV. Modalités Partenariales

1. Mobiliser des partenaires locaux gestionnaires d'une offre
2. Convaincre les bailleurs et les prescripteurs

#### Supports pédagogiques :

Un diaporama servira de fil rouge à la session, mais un paper board ou tableau blanc sera également utilisé afin de mettre en commun les réflexions collectives, et une ou plusieurs vidéos explicatives diffusées. Une synthèse des dispositifs et financements sera distribuée, ainsi que des documents annexes (modèles, supports pédagogiques...).

#### Démarche pédagogique :

La séance de formation s'articule sur une dynamique individuelle et collective, visant à permettre une interactivité dans l'acquisition de connaissances et compétences dans le développement d'une offre de logement en gestion locative pour les jeunes.

Dans cette perspective, la démarche pédagogique s'appuie notamment sur les expériences et environnement de travail des participants (contexte partenarial, marché du logement, moyens humains...), afin de leur donner des conseils personnalisés et de favoriser la mutualisation.

### **Evaluation**

Un questionnaire d'entrée en formation est envoyé aux stagiaires afin de connaître leurs attentes et l'avancée de leurs réflexions et démarches sur la base d'une autoévaluation. Les stagiaires seront également invités à transmettre tout document qui permettra d'affiner le diagnostic du formateur pour l'adéquation de la formation aux besoins des stagiaires. Le formateur adapte le rythme et le contenu du programme en fonction de la synthèse des réponses obtenues.

Des temps d'échange tout au long de la formation permettent de s'assurer du niveau d'engagement des stagiaires dans la formation et des éventuels ajustements à opérer.

Un questionnaire d'évaluation sera soumis aux participants à la fin de la session de formation, mais les participants seront également invités à faire un bilan oral « à chaud » avec le formateur. Celui-ci se nourrira des retours réalisés afin d'améliorer les prochaines sessions.

Dans les 2 à 6 mois qui suivront la formation, un questionnaire de satisfaction « à froid » sera envoyé aux stagiaires, mais également aux employeurs.

### **Modalités d'accès aux personnes handicapées à la formation :**

Nous vous invitons à vous rapprocher de FORMA-CLLAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation [formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org)

### **Référent pédagogique :**

Elsa FILIZETTI, chargée d'animation du réseau UNCLLAJ et responsable FORMA-CLLAJ  
[formacllaj@uncllaj.org](mailto:formacllaj@uncllaj.org) 04.37.43.45.13

Février 2023